

Compte rendu du conseil syndical

Séance du 27 novembre 2018 en mairie de Chouzelot

Étaient présents : Marie-Laure Vuillermoz, Maryvonne Ragot, Dominique Prillard, Martine Dallavalle, Xavier Perucchini, Philippe Edme, Blandine Gaudin, Benoît Hugues, Emmanuelle Chevrotton, Gaëlle Cellier, Anne-Lise Humbert, Sarah Faivre

Étaient absents excusés : Sébastien Marsoulet, Marc Jacquot

Étaient absents : Anne-Claude Chretien

Secrétaire de séance : Dominique Prillard

ORDRE DU JOUR :

- Présentation Aurore GOY future secrétaire
- Approbation compte rendu du 16 octobre 2018
- Remboursement heure secrétariat 2018 commune de Quingey
- Secrétariat 2019 : création poste, installation dans les locaux de l'école
- Compte rendu réunion de secteur sur l'avenir de la gestion de l'eau
- Ecole :
 - Compte rendu conseil école
 - Plan informatique
 - Remplacement poste d'ATSEM
- Médiathèque
- Décisions modificatives budgétaires

- Questions diverses

➤ Compte rendu de la réunion du 16 octobre 2018

Le compte rendu du 16 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité des membres.

➤ Présentation Aurore Goy, création poste, installation dans les locaux de l'école

➤ Remboursement heure secrétariat 2018 commune de Quingey

Le président présente Aurore Goy, qui a commencé le travail de secrétaire de mairie à Lombard, et est en doublon avec Jocelyne le lundi depuis le mois d'octobre.

Concernant les locaux, le bureau de l'ancien directeur de l'école maternelle est disponible depuis la fusion de l'école élémentaire et maternelle, mais les enseignants de l'école maternelle demandent que la salle de classe qui est libre soit aménagée en « salle des maîtres ». Il faut donc trouver du mobilier afin d'aménager ce nouveau bureau pour le SIPQ et mettre le photocopieur dans la salle des maîtres qui sera créé.

Discussion sur le début de contrat de Mme Goy, S. Faivre souhaite qu'elle débute au 1^{er} décembre notamment pour être couverte quand elle effectue les heures en doublon le lundi.

Discussion sur le volume horaire : P. Edme propose un contrat de 12 h hebdomadaire pour le poste d'adjoint administratif du syndicat.

La commune de Quingey a délibéré pour facturer au SIPQ 17.5/35^{ème} des heures de Mme Détouillon pour l'année 2018.

S. Faivre précise qu'il y a aussi les heures de l'accueil, cimetière...

B. Gaudin demande si on peut comparer avec d'autres secrétaires de syndicat. S. Faivre informe qu'elle a pris des renseignements auprès de la communauté de communes Loue Lison, mais toutes les compétences du SIPQ ne sont pas regroupées dans la même structure. Par exemple à Amancey pour uniquement le syndicat scolaire cela représente 35 % d'un temps plein.

P. Edme trouve qu'un remboursement à raison de 17.5/35^{ème} est élevé (plus du double des années précédentes), certes le travail depuis juin pour la remise à plat des contrats du personnel du syndicat était conséquent mais pas sur l'année 2018 entière.

X. Perucchini souligne que la commune de Quingey en tant que centre bourg touche des aides supplémentaires, trouve aussi que 50 % est une proportion trop importante.

Des reproches sont faits à la commune de Quingey comme pour la mise en place du funérarium sur Quingey alors qu'il existe un funérarium intercommunal sur la Zone Lavans-Pessans.

S. Faivre explique que la commune de Quingey participe pour plus de 50 % aux frais du syndicat et en plus les élus de Quingey ne sont pas majoritaires au sein du conseil syndical, alors que pour le syndicat scolaire d'Amancey, la commune est majoritaire, les membres sont fonction de la participation financière.

Suite à ces discussions, le conseil syndical, à l'unanimité des membres :

- décide de rembourser à la commune de Quingey les heures de secrétariat de l'année 2018, à raison de 15 heures par semaine.

- décide de créer le poste d'adjoint administratif à raison de 12 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} décembre 2018, avec une évaluation au bout d'un trimestre pour voir si il a besoin d'un ajustement du volume horaire.

➤ Ecole

Compte rendu conseil d'école

Étaient présents au conseil d'école du 6 novembre tous les enseignants, 11 parents d'élèves. Bonne ambiance générale, réelle ouverture par rapport aux élus, Francas. Conseil d'école serein et constructif, plus dans l'agressivité comme avant.

Demande de l'école d'aménager une salle de réunion au rez de chaussée de l'école élémentaire.

Concernant les effectifs pour la rentrée prochaine il manquerait 16 enfants pour garder 10 classes.

Les enseignants remercient le SIPQ pour sa participation de 42 euros par élève.

Suite aux problèmes rencontrés par rapport à l'activité piscine à Ornans (trajet en bus trop long et trop peu de temps sur place), l'école souhaite remplacer cette activité par des classes vertes piscine d'une semaine.

Plan informatique

Un devis a été reçu par CONTACT PC. Une demande a l'identique a été faite à l'entreprise AL2P de Pessans. Le dossier de subvention ENIR a été transmis à l'inspection académique.

Remplacement poste d'ATSEM

Départ en retraite de Mme MATHEY Agnès au 31/12/2018. Pour son remplacement, le SIPQ propose de d'attribuer ce poste à Mme GRASS Christelle à raison de 31 heures hebdomadaires.

Suite aux demandes des professeurs des écoles de remplacer les heures ATSEM que faisait Mme GRASS, le SIPQ délibère et décide de ne pas remplacer ces heures. La raison invoquée étant que dans les autres établissements, le nombre d'ATSEM dépend du nombre d'élèves et étant donné le nombre d'élèves en diminution à Quingey, il n'est pas nécessaire d'avoir 2.5 ATSEM.

➤ Médiathèque

Mme VUILLERMOZ reprecise que le personnel de la médiathèque participe à des journées d'échange et de rencontre, organisées gratuitement par le département. Ces journées n'impactent pas le fonctionnement de la médiathèque et ont pour but de travailler sur des projets en commun. Ces journées ne rentrent donc pas dans le droit à formation des agents.

Des décisions modificatives budgétaires sont prises :

- + 200 euros au compte 60631 (fournitures d'entretien) car achat de matériel pour faire les vitres qui n'était pas prévu.
- + 671 euros au compte 61558 (dépense fonctionnement) et + 671 euros au compte 7788 (recettes fonctionnement) suite au sinistre lors des inondations de l'ascenseur et au remboursement de l'assurance.

- +80 euros au compte 6288 car les dépenses d'ordures ménagères n'étaient pas prévues à ce compte lors de l'élaboration du budget. Cette dépense était jusqu'à présent provisionné par un poste budgétaire.

Mme FAIVRE fait part des remarques des usagers concernant les horaires d'ouverture de la médiathèque (notamment pendant les vacances scolaires et le samedi après-midi). Ces ouvertures pourraient être financées en partie par le département. Mme VUILLERMOZ entend la remarque sur les horaires et rappelle que la fermeture du samedi après midi a fait suite au peu de fréquentation sur ce créneau. Elle informe également qu'un travail d'évaluation des horaires en fonction de l'analyse des chiffres de fréquentation est envisagé en 2019. Mme VUILLERMOZ rappelle que l'aide éventuelle du département pour financer des heures d'ouverture supplémentaires n'est pas définie et donc incertaine.

Mme VUILLERMOZ informe du projet de réécriture du projet scientifique, culturel, éducatif et social de la médiathèque au vu des besoins du territoire.

La médiathèque propose un désherbage de 314 livres, accord à l'unanimité des membres.

Mme VUILLERMOZ informe qu'un projet avec Delphine FAIVRE en partenariat avec les classes de CM de l'école est en cours afin de créer une cabane-dôme en papier dans l'espace jeunesse de la médiathèque.

Le personnel de la médiathèque déplore :

- Le manque de diffusion médiatique quant aux animations réalisées. Blandine GAUDIN propose de passer des annonces sur France Bleu Besançon.
- L'absence de régisseur pour l'espace culturel, qui se répercute par une augmentation du volume de travail de l'adjoint d'animation. Sarah FAIVRE explique que la commune de Quingey a augmenté la subvention à l'office culturel afin d'embaucher un régisseur.

➤ Compte rendu réunion de secteur sur l'avenir de la gestion de l'eau

Mr EDME explique que le syndicat de Byans-sur-Doubs a fourni 230m³ d'eau au syndicat.

Se pose la question de fusion avec le syndicat de Byans-sur-Doubs qu'il faudrait régler rapidement car la CCLL doit prochainement se décider quant à la compétence eau.

Demande faite à Mr GERVAIS pour une étude sur l'éventuelle fusion entre le syndicat Byans-sur-Doubs – syndicat de la haute Loue et SIPQ. Cette fusion permettrait de garder la compétence eau car le syndicat serait installé sur deux territoires.

➤ Questions diverses

- Le PEDT sera validé en décembre.
- Spectacle de Noël : séance le 18 décembre par la Cie Robert et Moi pour 1 000 € pour les élémentaires et grande section. Pour les petits il est proposé le visionnage d'un film et un goûter.
- Réunion avec le Château d'Uzel : très peu de parents présents mais réunion intéressante.

Fin de séance à 23 : 00